

## Conseil du 20<sup>ème</sup> arrondissement du 21 janvier 2020

**Vœu relatif aux violences policières sur les lycéens d'Hélène Boucher sur proposition de Raphaëlle Primet, Jacques Baudrier, et des élu-e-s du groupe Communiste - Front de Gauche ; de Frédéric Hocquard, Virginie Daspet et des élu-e-s pour une alternative écologique et sociale dans le 20<sup>e</sup>, Lamia El Aaraje et les élu-e-s socialistes et républicains, de Emmanuelle Rivier, Stéphane Von Gastrow et des élu-e-s du groupe écologiste de Paris et de Danielle Simonnet et Laurent Sorel**

Considérant que les blocages pacifiques devant les lycées sont une pratique traditionnelle lors des mouvements lycéens, au lycée Hélène Boucher comme dans les autres établissements de France ;

Considérant que jusqu'à l'année dernière ces blocages s'étaient toujours déroulés dans le calme ;

Considérant que, depuis l'an dernier, à Hélène Boucher ils ont quasi-systématiquement lieu en présence des forces de police, contrairement à ce qui se passe dans d'autres établissements alentour, et que ces interventions créent une escalade de la violence à l'entrée de l'établissement ;

Considérant le blocage organisé le vendredi 17 par les élèves en solidarité avec les grévistes et contre la réforme des retraites ;

Considérant que les élèves doivent avoir le droit d'exprimer leurs préoccupations face à la réforme Blanquer du bac mais aussi face à la réforme des retraites qui aura un impact sur leur avenir ;

Considérant la répression violente du blocus lycéen devant le lycée Hélène Boucher par les forces de police qui ont gazé à la lacrymogène les jeunes en plein visage, opéré des étranglements, donné des coups de matraque télescopique sur les mains et les bras, des coups de poing au visage et des gifles aux élèves selon de multiples témoignages ;

Considérant que les élèves présents ont été très choqués physiquement ou psychologiquement par ces événements ;

Considérant le communiqué des organisations syndicales des enseignants qui dit que celles-ci avait déjà alerté la direction d'Hélène Boucher sur le très grand risque d'escalade lorsque la jeunesse se trouve face aux forces de police ainsi que signifié leur malaise de devoir entrer dans l'établissement dans ce climat de tension et sous «protection policière» et dit leur inquiétude quant à la sécurité des élèves ;

Considérant la déclaration des parents d'élèves de la FCPE du 20<sup>ème</sup> arrondissement qui va dans le même sens ;

**Le Conseil du 20<sup>ème</sup> arrondissement de Paris émet le vœu :**

**Que la Mairie du 20<sup>ème</sup> condamne les violences policières disproportionnées envers les lycéens,  
Que la Ville interpelle le préfet de Police concernant les violences qui ont eu lieu devant le lycée Hélène Boucher,**

**Que la Ville demande au rectorat donner des consignes claires, mesurées et modérées afin de garantir la sécurité des élèves à l'entrée des établissements,**

**Que la Ville demande au Rectorat l'annulation des condamnations arbitraires des élèves et des décisions d'exclusion en lien avec la mobilisation des lycéens contre la réforme des retraites.**